



AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 11 au 17 octobre 2019

Tunisie :

- M. Kaïs Saïed a été élu Président de la République Tunisienne le 13 octobre 2019 avec 72,71% des voix.
- Le 18 octobre 2019, le Groupe d'Action Financière (GAFI) a annoncé officiellement la sortie de la Tunisie de la liste des pays « sous surveillance » en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).
- Le ministère des finances prévoit en 2019 un déficit budgétaire limité à -3,5% du PIB, et une dette publique atteignant 75,1% du PIB. L'objectif du gouvernement est de ramener en 2020 le déficit budgétaire à -3% du PIB et la dette publique à 74% du PIB.
- Le Fonds monétaire international (FMI) a fortement révisé à la baisse ses perspectives de croissance économique pour la Tunisie en 2019, à +1,5%.
- Le déficit commercial à prix courants sur les 9 premiers mois de l'année 2019 s'est accru de +4,7% en glissement annuel.

Libye :

- Le FMI a fortement revu à la baisse ses prévisions de croissance pour l'année 2019 (à -19,1% en g.a.) contrairement à la Banque Mondiale qui a légèrement revu à la hausse les siennes (à +5,5% en g.a.).

TUNISIE

- M. Kaïs Saïed a été élu Président de la République Tunisienne le 13 octobre 2019 avec 72,71% des voix.

Le second tour de l'élection présidentielle en Tunisie opposant M. Kaïs Saïed (candidat indépendant) et M. Nabil Karoui (du parti Qalb Tounes) s'est tenu dimanche 13 octobre 2019. Selon les résultats définitifs annoncés par l'Instance Supérieure Indépendante pour les Élections (ISIE) jeudi 17 octobre 2019, M. Kaïs Saïed a été élu Président de la République Tunisienne avec 72,71% des voix (2 777 931 voix) contre 27,29% pour M. Nabil Karoui (1 042 894 voix). Pour rappel, M. Kaïs Saïed est un professeur de droit, sans parti ni structure, qui a rassemblé un électorat allant de la gauche aux plus conservateurs. Le taux de participation a atteint 60% au second tour (contre 49% au 1^{er} tour). La validation rapide des résultats s'explique par l'absence de recours déposés par le candidat défait au second tour, M. Nabil Karoui. Son parti, Qalb Tounes, a justifié cette décision par une volonté « de permettre au président élu de prendre ses fonctions dans les meilleurs délais et au parti vainqueur des législatives de former le gouvernement ». Le nouveau président élu devrait prêter serment devant le parlement sortant le 23 octobre 2019. Par ailleurs, [selon les estimations des résultats du vote établies par Sigma Conseil en sortie des urnes](#), M. Saïed a bénéficié notamment du vote des jeunes (90,5% des 18 - 25 ans), ainsi que des électeurs qui ont fait des études supérieures (83,2% des électeurs de cette catégorie). De plus, sa base électorale provient à 27,5% des abstentionnistes du scrutin législatif du 6 octobre dernier, à 24,8% des électeurs de Ennahdha (qui a obtenu 52 sièges à l'ARP), à 6,7% de ceux de la coalition Al Karama (21 sièges), à 5,8% du Courant démocratique (22 sièges) et à 5,1% du Mouvement du peuple (17 sièges). Ces partis avaient appelé à voter pour M. Saïed au second tour de la présidentielle. En outre, 6,8% de son électorat est réparti entre Tahya Tounes, le Parti Destourien Libre et Qalb Tounes. Enfin, 22,4% de son électorat est issu d'autres partis ou de listes indépendantes. Pour rappel, la Constitution tunisienne de 2014 ne permet pas au Président de la République Tunisienne d'intervenir directement dans les affaires économiques intérieures (qui sont du ressort du gouvernement). Dans le domaine économique, ses prérogatives se limitent essentiellement aux relations étrangères (dont la ratification des traités).

- Le 18 octobre 2019, le Groupe d'Action Financière (GAFI) a annoncé officiellement la sortie de la Tunisie de la liste des pays « sous surveillance » en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

L'assemblée générale du Groupe d'Action Financière (GAFI) s'est tenue du 16 au 18 octobre 2019 à Paris. En marge de la réunion plénière du vendredi 18 octobre 2019, le GAFI a [annoncé](#) que la Tunisie avait achevé son plan d'action, lui permettant de sortir de la liste de pays « sous surveillance » en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Pour rappel, la Tunisie a été inscrite le 3 novembre 2017 sur la liste noire du GAFI recensant les pays à haut risque en termes de LFT/FT. Le 27 janvier 2018, le GAFI avait placé la Tunisie dans une autre liste de pays, « sous surveillance », compte tenu des efforts importants qu'elle avait entrepris dans ce domaine. Pour sortir de cette liste, le pays devait finaliser le plan d'action de 40 recommandations du GAFI en matière de LFT/FT. Le communiqué précise que la Tunisie « a renforcé l'efficacité de son système de LBC / FT et a corrigé les carences techniques pour respecter les engagements de son plan d'action ». Il mentionne aussi que « la Tunisie n'est plus soumise au processus de surveillance du GAFI » mais qu'elle « continuera de travailler avec la Middle East & North Africa Financial Action Task Force (MENAFATF) pour continuer d'améliorer son régime de LBC / FT ». Pour rappel, la Tunisie figure encore sur la liste noire de l'Union européenne des pays à haut risque en termes de LBC/FT depuis le 13 décembre 2017. L'UE s'est fondée sur les évaluations du GAFI pour établir sa propre liste. En revanche, la sortie d'un pays de la liste du GAFI n'implique pas automatiquement sa sortie de la liste de l'UE. L'UE tranchera d'ici la fin du mois de novembre 2019.

- Le ministère des finances prévoit en 2019 un déficit budgétaire limité à -3,5% du PIB, et une dette publique atteignant 75,1% du PIB. L'objectif du gouvernement est de ramener en 2020 le déficit budgétaire à -3% du PIB et la dette publique à 74% du PIB.

Le ministère des finances tunisien a rendu public [le projet de la loi de finances complémentaire pour l'année 2019 \(PLFC 2019\)](#). Le budget de l'Etat pour 2019 a été revu à la hausse, pour atteindre 43,121 Mds TND (soit +5,5% par rapport à celui prévu dans la loi de finances 2019 – LF 2019). La hausse des ressources de l'Etat en 2019 a été presque deux fois plus élevée que prévu dans la loi de finances initiale (+18,1% par rapport à 2018, contre +9,9% prévu initialement), pour atteindre 33 Mds TND. Cela s'explique principalement par la hausse des recettes fiscales de l'Etat qui ont augmenté de +18,7% par rapport à 2018, à 29,082 Mds TND (contre +10,7% prévu dans la LF 2019), notamment les recettes liées à l'impôt sur le revenu (à 8,5 Mds TND en 2019, en hausse de +34,1% sur un an, contre +10,1% prévu initialement). Les dépenses publiques (hors remboursement du principal de la dette) ont aussi augmenté plus fortement que prévu, mais moins que les recettes de l'Etat (+11,9% en 2019 à 36,5 Mds TND, contre +6,3% prévu initialement). Cette hausse s'explique essentiellement par la progression des dépenses de gestion (soit +13,6% sur 1 an à 26,897 Mds TND, contre +6,8% prévu initialement), notamment de la masse salariale (+16,2% à 17,165 Mds TND, contre +11,8% initialement). Elle atteindrait 14,9% du PIB. Le budget alloué à la caisse de compensation (subventions) a diminué moins que prévu (-2,4% à 4,780 Mds TND, contre

-11,2% prévu initialement). *In fine*, le déficit budgétaire, estimé à -3,9% du PIB dans la LF 2019, devrait finalement être limité à -3,5% du PIB (soit 3,25 Mds TND). *A contrario*, la dette publique en 2019 serait beaucoup élevée que prévu (atteignant 75,1% du PIB contre 70,9% du PIB mentionné dans la LF 2019). Le PLFC 2019 doit ensuite être adopté par l'Assemblée des représentants du peuple (ARP).

Le [projet de loi de finances pour l'année 2020 \(PLF 2020\)](#) a été adopté en conseil des ministres le 14 octobre 2019, puis transmis à l'ARP le même jour. L'ARP devra voter le texte au plus tard le 10 décembre 2019 conformément à [l'article 66 de la constitution tunisienne](#). Celui-ci a été élaboré sur la base de plusieurs indicateurs macroéconomiques. Ainsi, le gouvernement table pour 2020, sur une croissance économique de +2,7% (contre +1,4% en 2019) et un prix du baril de pétrole à 65 USD en moyenne sur l'année (contre 60 USD actuellement). Le budget de l'Etat pour l'année 2020 s'élèverait à 47,227 Mds TND, en hausse de +9,5% par rapport à la LFC 2019. Le PLF table sur une hausse des recettes propres de +8,6% par rapport à 2019, à 35,86 Mds TND, résultant principalement de la hausse des recettes liées aux impôts indirects (+8,9% à 18,09 Mds TND), dont celles liées à la TVA (+9,5% à 8,975 Mds TND). Les recettes liées à l'impôt sur le revenu devraient aussi continuer à augmenter fortement (+13,2% par rapport au PLFC 2019, à 9,651 Mds TND). Du côté des dépenses, les dépenses de fonctionnement de l'Etat seraient de l'ordre de 28,25 Mds TND, en hausse de +5,1%. La masse salariale dans la fonction publique augmenterait à nouveau fortement en 2020 (+10,9% par rapport au PLFC 2019) et atteindrait 19 Mds TND. En conséquence, elle représenterait 15,1% du PIB en 2020 et 53,1% des recettes propres de l'Etat, soit un niveau jamais atteint en Tunisie. Le PLF 2020 justifie cette hausse en 2020 en partie par les majorations salariales décidées le 7 février 2019 pour la période 2018/2019 (s'élevant au total à 965 M TND). *A contrario*, les dépenses de subventions baisseront de -12,6% par rapport à 2019, à 4,18 Mds TND en 2020, du fait de la révision à la baisse des subventions aux carburants (1,88 Md TND, contre 2,54 Mds TND en 2019). *In fine*, l'objectif du PLF 2020 est de ramener le déficit public à -3% du PIB sur l'année (soit -3,76 Mds TND) et la dette publique à 74% du PIB (94,1 Mds TND).

- *Le Fonds monétaire international (FMI) a fortement révisé à la baisse ses perspectives de croissance économique pour la Tunisie en 2019, à +1,5%.*

Le Fonds monétaire international (FMI) a publié ses « [perspectives de l'économie mondiale](#) » pour octobre 2019. L'institution a fortement revu à la baisse ses prévisions de taux de croissance du PIB de la Tunisie pour l'année 2019 à +1,5% en glissement annuel (g.a.), contre +2,7% en g.a. prévu initialement selon le précédent rapport publié en avril 2019. Les prévisions de croissance pour l'année 2020 ont aussi été revues à la baisse (à +2,4% en g.a. contre +3,2% en g.a. prévu initialement). Le déficit courant en 2019 est légèrement revu à la hausse par rapport aux prévisions précédentes (-10,4% du PIB contre -10,1% du PIB prévu dans le précédent rapport). Pour autant, le déficit courant en 2019 demeurerait en baisse par rapport à 2018, puisqu'il se situait cette année à -11,2% du PIB. Alors que le FMI prévoyait une forte baisse du déficit budgétaire en 2019 (de -4,6% du PIB en 2018 à -3,7% du PIB dans les prévisions d'avril 2019), il serait finalement quasiment stable par rapport à 2018 (à -4,4% du PIB en 2019 selon les dernières prévisions d'octobre), en lien notamment avec la révision à la baisse de la prévision de croissance économique en 2019. Enfin, les prévisions relatives à l'inflation ont été révisées à la baisse pour l'année 2019, à +6,6% en g.a. contre +7,5% en g.a. prévu en avril 2019, notamment parce que l'impact du resserrement de la politique monétaire de la Banque centrale de Tunisie (BCT) en février 2019 serait plus important que prévu. Le ralentissement de la hausse de l'inflation devrait se poursuivre en 2020 (à +5,4% en g.a.).

Par ailleurs, en marge des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale qui se tiennent du 14 au 20 octobre 2019 à Washington, le FMI a organisé une [conférence de presse mercredi 16 octobre 2019](#) pour présenter le rapport intitulé « *the Fiscal Monitor* ». Le directeur adjoint au département des finances publiques du FMI, M. Paolo Mauro, a notamment déclaré que la Tunisie devait prioritairement « *réduire le déficit tout en augmentant les dépenses sociales et les infrastructures* », et « *poursuivre le processus de réforme des retraites* ». Il a également insisté sur la nécessité de restructurer les entreprises publiques.

- *Le déficit commercial à prix courants sur les 9 premiers mois de l'année 2019 s'est accru de +4,7% en glissement annuel.*

[Selon les dernières données publiées par l'Institut National de la Statistique \(INS\)](#), le déficit commercial sur les 9 premiers mois de l'année 2019 a progressé de +4,7% en glissement annuel (g.a.). Ainsi, il s'élevait à 14,85 Mds TND fin septembre 2019, contre 14,18 Mds TND fin septembre 2018. La hausse des exportations en valeur (+12% sur les 9 premiers mois de l'année 2019 en g.a. à 33 Mds TND) est cependant supérieure à celle des importations en valeur (+9,6% en g.a. de janvier à septembre 2019 à 47,86 Mds TND). Ces variations en valeur sont liées principalement à un effet prix : les exportations en volume (prix constants, base 2015) ont diminué de -3,4% sur les neuf premiers mois de 2019 en g.a. et les importations en volume ont diminué de -7,5% sur la même période. Sur le plan sectoriel, les exportations en valeur issues des secteurs de l'agriculture et des industries agro-alimentaires ont diminué de -14,3% sur les 9 premiers mois de l'année 2019 en g.a., en lien notamment avec la chute des exportations d'huile d'olive (-39,6% en g.a. à 1,02 Md TND fin septembre 2019). Du côté des importations, les importations de produits énergétiques en valeur ont augmenté de +24,3% sur les 9 premiers mois de l'année 2019 en g.a. En conséquence, le déficit énergétique a augmenté de +20,6% en g.a. à -5,6 Mds TND fin septembre 2019. Il représentait fin septembre 38,03% du déficit commercial total. Sur le plan bilatéral, le déficit commercial en valeur de la Tunisie est lié principalement aux échanges avec la Chine (-4,4 Mds TND, contre -3,9 Mds TND le mois précédent), l'Algérie (-2,4 Mds TND, contre -2,1 Mds TND le mois précédent), l'Italie (-2,1 Mds TND, contre -1,9 Md TND le mois précédent), la Turquie (-1,8 Md TND, contre -1,6 Md TND le mois précédent) et la Russie (-1,1 Md TND, soit le même montant qu'en août). *A contrario*, la Tunisie enregistre un excédent commercial vis-à-vis de la France (+3,1 Mds TND, après +2,7 Mds TND en août), de la Libye (+1 Md TND, après +0,9 Md TND en août) et du Maroc (+0,32 Md TND, après +0,29 Md TND).

LIBYE

- *Le FMI a fortement revu à la baisse ses prévisions de croissance pour l'année 2019 (à -19,1% en g.a.) contrairement à la Banque Mondiale qui a légèrement revu à la hausse les siennes (à +5,5% en g.a.).*

Le Fonds monétaire international (FMI) a fortement revu à la baisse ses prévisions de taux de croissance du PIB de la Libye pour l'année 2019 à -19,1% en g.a., contre +4,3% en g.a. prévu en 2019 selon le précédent rapport publié en avril 2019. Pour rappel, le 4 avril 2019, le maréchal M. Khalifa Haftar a ordonné l'offensive sur Tripoli. *A contrario*, la Banque Mondiale (BM) a légèrement révisé à la hausse ses estimations pour cette année, à +5,5% en g.a., contre +4% prévu en avril 2019.

Enfin, les prévisions de croissance du PIB pour 2020 du FMI et de la BM sont comparables : -0,04% en g.a. selon le FMI et -0,6% pour la BM.